

SFEC

Quelle gouvernance pour la transition écologique ?

Déclaration du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

Il y a quelques semaines, nous entendions Valérie Masson-Delmotte sur les conclusions du 6e rapport du GIEC. Nous l'avons tous entendu, des solutions sont encore possibles, nécessaires, urgentes ; encore faut-il en organiser le déploiement rapide et massif. Notre résolution d'aujourd'hui alerte sur l'importance d'instaurer une gouvernance inclusive de cette transition énergétique et climatique. Inclusive ? Pour qu'elle fonctionne, il faut que l'ensemble du corps social y soit associé et puisse s'y projeter en confiance, au-delà d'une loi de programmation et d'une stratégie évidemment essentielles.

La SFEC est un changement systémique qui réclame des changements de modes de vie et de consommation, des conversions de secteurs, des engagements financiers, de l'innovation, de l'imagination. Pour éviter d'autres crises plus graves, elle doit respecter les autres enjeux environnementaux : les ressources, l'adaptation au CC, la biodiversité. Comme le dit la résolution, le terme de « SFEC » doit donc être lu comme « Stratégie française de transition écologique ». En 5 ans, il s'agit de créer les conditions et les institutions d'une transformation de notre société.

Si sa gouvernance est inclusive, elle peut être une occasion de renforcer la cohésion sociale, en rendant abordable la transition des familles, des personnes vers de nouveaux modes de vie plus sobres et en donnant au monde économique la visibilité nécessaire à la transition des emplois.

Il s'agit de faire ensemble des choix difficiles et, ensemble, de les faire réussir :

- Quelle part pour incitation, obligation, interdiction ? À quelles conditions ?
- Quelle part décidée par l'Europe, par l'Etat, par les collectivités locales et par les personnes ?
- Quelle part à porter par les différents secteurs et acteurs ?
- Quelle combinaison des scénarios, 1, 2, 3, 4 de l'Ademe ?

Ces questions doivent être portées par l'ensemble du corps social, c'est à cela que peut et doit servir la SFEC, et c'est ce que dit la résolution. C'est pourquoi le groupe l'a votée.